

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

Vacances de la Toussaint 2026

1. Responsable légal

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Courriel :

2. Enfant(s) à inscrire

Informations	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom			
Prénom			
Date de naissance			

3. Informations importantes

- Magny Anim dispose d'une autorisation préfectorale permettant d'accueillir les enfants à partir de 3 ans révolus. Pour être accueilli, l'enfant doit être propre et scolarisé.
- La capacité d'accueil est de **20 enfants âgés de 3 à 6 ans** et de **50 enfants âgés de 6 à 13 ans**.
- Les pré-inscriptions seront validées dans l'ordre de réception des dossiers complets.
- Trois forfaits sont proposés : **3, 4 ou 5 jours** (voir grille tarifaire 2026).
- Le dossier d'inscription comprend notamment le bulletin d'inscription et la fiche sanitaire de liaison. Il doit être remis en main propre à la directrice le premier jour de présence de votre ou vos enfant(s). Les documents envoyés par courriel ne sont pas acceptés.

4. Jours de présence souhaités

Consigne : cochez une case pour chaque enfant et chaque journée demandée.

SEMAINE 1	Lun. 19/10	Mar. 20/10	Mer. 21/10	Jeu. 22/10	Ven. 23/10
Enfant 1	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 2	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 3	☐	☐	☐	☐	☐
SEMAINE 2	Lun. 26/10	Mar. 27/10	Mer. 28/10	Jeu. 29/10	Ven. 30/10
Enfant 1	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 2	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 3	☐	☐	☐	☐	☐

Engagement financier

La réservation garantit une place à votre enfant pendant les vacances scolaires et détermine le montant facturé. Toute journée réservée reste due en cas d'absence pour convenance personnelle ou pour tout autre motif. Une déduction est accordée uniquement en cas de maladie ou d'hospitalisation de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical.

Fait à Metz, le :	Signature du responsable légal :
----------------------------	---